



Démarche de prévention en présence d'un produit dangereux

La démarche de prévention en présence d'un produit dangereux découle de l'application des principes généraux de prévention : en particulier, la substitution d'un produit dangereux par un produit non dangereux ou moins dangereux, quand cela est techniquement possible, permet de supprimer ou limiter le risque à la source.

